

2017

RAPPORT D'ACTIVITES

COMPAGNONS
asbl



Siège social de l'association : 8, Square Roosevelt à 7000 Mons

N° d'entreprise : 439 845 807

UNE ASBL ...DEUX SERVICES !



Née en 1989, l'asbl Compagnons crée le S.A.P.H.A (service d'accompagnement pour personnes adultes en situation de handicap) en 1991 et A Toi Mon Toit (Association de promotion du logement) en 2011.



AU COEUR DE CES 2 SERVICES : UN ACCOMPAGNEMENT...

... relationnel : il se construit souvent dans le cadre de vie de la personne, ce qui renforce le lien d'intimité. Une relation de confiance mutuelle est indispensable, elle se construit de manière progressive.

... modulable : il s'adapte à l'évolution de la personne, à sa singularité. Il se construit « sur mesure » et prend des formes concrètes très différentes selon les besoins et projets de chaque personne.

... global : il peut concerner toutes les sphères de la vie (le logement, la santé, l'éducation, l'emploi...). En découle un indispensable travail en réseau.

La personne restant au centre et actrice de son projet.

SAPHA 2017



1 / PRÉSENTATION DE SERVICE 1-3

COORDONNÉES	1
BREF HISTORIQUE	1 - 2
PERSONNEL	3
FORMATION	3
ZONE GÉOGRAPHIQUE D' INTERVENTION	3
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3

2 / CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES 4

3 / MISSIONS DÉVELOPPÉES 4-8

AU NIVEAU INDIVIDUEL	4
AU NIVEAU COLLECTIF	5
AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE	5 - 8

4 / EXPÉRIENCES PARTICULIÈRES 9-14

LE PROJET VICE VERSA	9 - 12
LE PROJET LOGEMENT ENCADRÉ NOVATEUR	13 - 14

5 / RECHERCHES 15-16

LE PROJET RENC'AUTRES	15 - 16
-----------------------	---------

6 / PISTES ET REFLEXIONS 17

A TOI MON TOIT 2017



1 / INTRODUCTION 18

2 / L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CHEZ "A TOI MON TOIT" 18-25

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	18 - 22
L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	22 - 25

3 / LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LA CRÉATION DE LOGEMENTS 26-30

LES HABITATS GROUPES	26 - 28
LES LOGEMENTS DE RÉPIT	28 - 29
LES NOUVEAUX PROJETS	30

4 / PARTENARIAT/RÉSEAU 30-31

LE CLAC	30
RAPEL ET FORUM ELIS	31
SÉANCES D'INFORMATION / FORMATIONS	31

5 / FONCTIONNEMENT DU SERVICE 32

SOMMAIRE



1/PRESENTATION DE SERVICE

COORDONNÉES

Matricule du service : SAC 013

Nom du service : SAPHA

Adresse du service : 8, Square Roosevelt à 7000 MONS

Siège social de l'asbl Compagnons : 8, Square Roosevelt à 7000 MONS

Sites d'activités : 8, Square Roosevelt à 7000 MONS
13, Marché aux Toiles jusque fin juillet 2017
et, depuis, 15, Rue Gérard Dubois à 7800 ATH

Directeur : Monsieur Jean-Luc LEFEBVRE

N° de téléphone de contact : 065/84.43.70

BREF HISTORIQUE

1989 : Création de l'ASBL Compagnons (pouvoir organisateur) par plusieurs professionnels issus du secteur des services pour personnes handicapées et du milieu universitaire (Service d'orthopédagogie clinique de l'U Mons).

1991 : Création du Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Adultes (S.A.P.H.A.) : accompagnement d'une dizaine de personnes handicapées adultes. Pas de subventions mais une collaboration du service d'orthopédagogie de l'Université de Mons - Hainaut, par des étudiants stagiaires.

1993 : Premiers subsides :

- Accord de la Région Wallonne pour l'engagement de travailleurs sous statut PRIME
- Subside d'encouragement de la Communauté française.
- **1997** : Reconnaissance du Service par l'AWIPH et agrément.
- Notre service s'est vu reconnu et agréé en 1997 et depuis lors subsidié de manière plus conséquente.

En **2005**, l'ASBL Compagnons, par le développement d'une antenne du SAPHA, a élargi son territoire d'action sur la région d'Ath, répondant à l'initiative d'une association athoise poursuivant des objectifs similaires au niveau de l'accompagnement et aux constats d'un manque de réponses aux demandes d'accompagnement dans cette région. Aujourd'hui, l'antenne d'Ath est devenue un acteur majeur du réseau social athois. En 2011, l'asbl Compagnons reçoit l'agrément pour l'Association de Promotion du Logement (A.P.L.) A Toi Mon Toit (ATMT) qui deviendra un service distinct du SAPHA.

Il est à préciser que, depuis la création (2005) et le développement de l'antenne du SAPHA à Ath, notre service n'a reçu et ne reçoit aucun subside, ni salarial ni de fonctionnement, de la part de l'AViQ .

Tout au long de ses 26 ans d'existence, le SAPHA a toujours cherché à répondre au mieux à ses missions et, pour cela, n'a cessé de se montrer créatif non seulement pour enrichir ses méthodes mais également pour obtenir les moyens financiers nécessaires à son développement.

Parmi les nombreuses ressources et aides sollicitées, nous pouvons notamment relever :

- Le Ministère de l'Emploi en Région Wallonne via les postes et points APE qui représentent près de la moitié du budget salarial. Ce qui nous permet de compter un nombre de travailleurs nettement plus important que ce que nous permet le subside AVIQ
- La Loterie Nationale qui nous octroie un subside forfaitaire de 5000 euros annuel pour notre fonctionnement.
- L'opération Cap 48 qui, en partenariat avec la ministre de l'Action Sociale en Wallonie, a subventionné et subventionnera différents projets développés par notre service, tant sur Ath que sur Mons
- Différents services clubs (Rotarys...) qui, historiquement, nous ont aidés à plusieurs reprises.

Par ailleurs, différentes collaborations avec des services tiers nous ont permis et nous permettent d'assurer un cadre de travail et un fonctionnement que nous souhaitons optimal.

C'est par exemple le cas avec le Fonds du Logement pour les familles nombreuses de Wallonie qui nous permet de disposer, à Mons, de bureaux à des prix raisonnables.

Ce fut également le cas, sur Ath, via une collaboration avec Progress, association en économie sociale, qui nous a permis durant plusieurs années de disposer de locaux et de moyens de fonctionnement à bas prix. Et cela s'est répété et concrétisé à

nouveau, sur Ath, où de nouveaux locaux/bureaux (rénovation) sont occupés par notre service dans un bâtiment privé pris en gestion par A Toi Mon Toit, APL, autre service au sein de l'asbl Compagnons.

PERSONNEL

Marie GOBBE, accompagnante, a quitté notre service fin août 2017 pour reprendre une fonction d'enseignante. Elle a été remplacée par Maud RABOISSON, de formation éducatrice, dès le 01/09/2017.

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires durant cette année 2017 :

- Caroline MAIRESSE, étudiante en 2^{ème} master de psychologie orientation orthopédagogie à l'UMons, a fait son stage de février à avril.
- Nathalie MOL, étudiante en 3^{ème} année éducateur à l'école de promotion sociale de Frameries, a commencé son stage en octobre.
- Lisa HENNENS, étudiante assistante sociale à la HEH de Tournai, a commencé son stage de 3^{ème} année en novembre.

Antoine MALVOISIN, ancien stagiaire, est venu renforcer l'équipe du coin soupe en tant que bénévole à partir du 1^{er} décembre.

FORMATION

Le plan de formation se poursuit tant au niveau des objectifs individuels que collectifs.

Au niveau collectif plus particulièrement, nous avons pu redéfinir une vision stratégique pour notre asbl grâce à l'intervention de l'asbl Ancolie. L'année 2017 a vu les différentes pistes dégagées se concrétiser autour des thématiques suivantes à travers 4 groupes de travail :

- La communication externe
- Les sources alternatives de financement
- Les synergies A Toi mon Toit – SAPHA
- La formalisation et la valorisation de nos outils

ZONE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Notre périmètre d'intervention s'étend de Frasnes-Lez-Anvaing à Erquelines en passant par Ath, Soignies, Mons et les Honnelles. Il couvre tant des zones urbaines que rurales. Nous remarquons toujours une forte concentration des bénéficiaires sur les deux sites urbains d'exploitation.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Au niveau des demandes refusées ou réorientées que ce soit dès le départ ou après analyse de la demande, nous remarquons une diminution de moitié. Nous pouvons émettre l'hypothèse que notre offre de service est mieux comprise. Toutefois, l'essentiel des réorientations se fait soit par décision du demandeur soit car sa demande est en dehors de nos missions.

Nous remarquons également une forte diminution des cumuls notamment avec les initiatives spécifiques. Nous ne pouvons pas expliquer cette diminution.

2/ CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES

Au niveau de l'**âge**, notre public se compose, pour près de 50%, de personnes de moins de 30 ans. Il y a une certaine parité homme/femme avec toujours un peu plus d'hommes accompagnés.

Le **public** du SAPHA reste majoritairement des personnes présentant une **déficiência intellectuelle**.

Par contre, cette année, nous remarquons une baisse du nombre de personnes accompagnées avec déficiência physique. Les personnes accompagnées relevant de la santé mentale représentent un peu moins de 10 %. Nous ne suivons pas de personnes avec une déficiência visuelle ni de personne polyhandicapée.

En ce qui concerne la **situation personnelle**, plus de 80 % des personnes accompagnées sont célibataires, résultats similaires à ceux des autres années. Nous remarquons une différence significative au niveau de la situation familiale. Alors que les autres années, la majorité des personnes habitaient avec un membre de la famille, la tendance s'inverse cette année. Plus de 50 % des personnes vivent seules (avec ou sans enfant), quelques personnes sont en couple et moins de 35 % habitent en famille.

Au niveau du **lieu de vie**, nous restons avec une majorité de logement individuel. Trois personnes habitent dans des maisons d'accueils ou en hôpital psychiatrique. Une personne loge dans un studio individuel au sein d'un habitat groupé géré par l'APL de notre asbl, A toi mon Toit.

Au niveau de la **situation professionnelle**, nous avons une forte augmentation du nombre de travailleurs (milieu ordinaire ou protégé), près de 20% pour 1% l'an dernier. Le nombre de volontaires reste stable.

9 % suivent une formation mais essentiellement le parcours classique en enseignement spécialisé, seulement 2 personnes ont l'opportunité de suivre une formation dans la branche AViQ.

3/MISSIONS DÉVELOPPÉES

AU NIVEAU INDIVIDUEL

Le classement des types de missions individuelles diffère selon que nous nous intéressons au nombre de dossiers concernés, au nombre d'interventions par dossiers pour une même mission ou encore à la proportion par rapport au nombre total d'interventions effectuées.

Plus de la moitié de nos bénéficiaires formulent une demande d'aide administrative, encodage que nous mettons dans « autre » puisque cette catégorie, à ce jour, n'est toujours pas reprise dans les missions développées. Il s'agit essentiellement de lire et traiter leur courrier avec eux. Ensuite, loin derrière (20 % des personnes accompagnées), arrive la gestion budgétaire suivie de très près par l'hygiène, la santé et le logement ; l'emploi se positionne 4^{ème}.

Si nous regardons les axes travaillés sous l'angle du nombre d'interventions par dossier, la gestion ménagère, l'aide technique et le logement occupent le haut du tableau. Précisons que, nous avons mis dans la gestion ménagère, les interventions qui concernaient également l'entretien du jardin et quelques travaux dans la maison. Ce type de mission concerne moins de dossiers mais réclame une intervention beaucoup plus systématique et intensive.

AU NIVEAU COLLECTIF

Nous ne développons pas d'activité collective au sens où c'est entendu dans le mode d'emploi pour remplir ce rapport.

En effet, nous travaillons en collectif mais pour un public beaucoup plus large que les bénéficiaires de notre service d'accompagnement.

Ainsi, dans toutes les actions menées au niveau de la transition, nous travaillons avec des élèves de l'enseignement spécialisé lors d'une ou de plusieurs séances, d'une visite de service, ... Ces élèves peuvent déjà être accompagnés par le SAPHA ou pas encore, peut-être aussi qu'ils ne se tourneront jamais vers notre service car la solution est ailleurs.

De même, dans les activités de notre projet Renc'Autres (projet expliqué de manière plus détaillée dans le point 7. Recherche), nous impliquons toutes les personnes en situation de handicap. Comme nous l'avons expliqué l'an dernier, notre espace rencontres n'avait pas obtenu le succès voulu. Nous avons donc développé d'autres actions qui se veulent beaucoup plus ouvertes.

Le détail de ces actions est explicité dans le travail communautaire.

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

✓ Le travail de sensibilisation et de valorisation

Dans les écoles, la transition minorité-majorité :

Pour rappel, ces projets furent mis en place, il y a quelques années, suite à différents constats dans nos situations d'accompagnement et notamment le manque d'informations des personnes en situation de handicap, des parents et des professionnels des écoles sur le monde « adulte » à la sortie de l'école.

A Mons, nous collaborons avec deux écoles d'enseignement spécialisé et les centres psych-médico-sociaux qui y sont attachés.

En ce qui concerne la collaboration avec l'établissement du « Plat-Rie », elle s'est poursuivie et surtout « affinée » d'un point de vue méthodologique. Nous avons proposé une évaluation, en juin, des actions menées durant l'année académique 2016-2017. Cela nous a permis, dès septembre, d'établir un programme complet pour l'année scolaire 2017-2018. Le résultat est une meilleure organisation et une sollicitation du réseau plus efficiente. Les activités se font avec un groupe d'élèves de forme 2 et, d'autres activités, avec un groupe de forme 3, tous, terminant leur

scolarité à la fin de l'année académique. Cela représente environ 25 élèves concernés.

Nous avons organisé des séances d'informations, des visites de services et des rencontres avec des « pairs ». Les objectifs poursuivis restent d'élargir la vision des possibles, d'avoir des représentations concrètes des pistes d'avenir, des services et des personnes pouvant favoriser ce passage vers l'après-école. Au niveau des élèves de Forme 3, nous coordonnons les visites mais nous ne les accompagnons pas.

Concernant les professionnels de l'école, cette année encore, nous avons été sollicités pour intervenir lors de leur journée de formation : deux formules leur étaient proposées, soit, sur site, pour une séance d'informations et une rencontre avec des intervenants extérieurs, soit un « SAPHARI » en ville dont l'objectif était d'aller à la rencontre des services.

Et, pour la deuxième année consécutive, nous sommes allés à la rencontre des élèves (F2) et de leurs parents par le biais d'un petit-déjeuner organisé dans l'école.

Au niveau de « La Clairière », située à Wasmès, nous étions présents lors de leur journée « Portes ouvertes » et avons proposé une séance d'informations co-animée avec deux personnes en situation de handicap tout juste sorties de cette même école. Le public visé était tant les élèves et leurs parents que les professionnels ; le constat fût très positif.

A Ath, le projet a poursuivi sa lancée et rencontre toujours beaucoup de succès. Nous avons continué les animations collectives auprès des 5 écoles d'enseignement spécialisé de la région chez qui nous intervenons déjà depuis plusieurs années (Blicquy, Chièvres, Brugelette, Frasnes, Ath avec parfois plusieurs groupes d'élèves comme à Frasnes par exemple). Notons la mise en place des animations collectives auprès d'une nouvelle école. Il s'agit de l'école Saint-François à Leuze... qui a d'ores et déjà demandé à poursuivre !

Ces temps de rencontres se font avec les élèves qui sont intéressés de réfléchir à leur vie après l'école et se basent sur un thème choisi par eux. Ce thème est décliné en différentes visites de services et rencontres de professionnels et de témoins. En 2017, 7 groupes ont permis de toucher 62 élèves, ce qui fait presque le double d'élèves par rapport à 2016. Les thèmes restent variés et nous avons pu parler d'argent, de loisirs et plus souvent cette année, du travail et de la formation...

L'axe individuel a changé de forme et le coaching d'après-école est devenu le « guichet d'infos ». Cette nouvelle formule permet aux élèves qui le souhaitent d'avoir une rencontre individuelle pour poser leurs questions à un professionnel afin de se préparer un peu plus concrètement à leurs projets de vie. L'objectif visé reste de transmettre de l'information afin que les élèves sortants et leurs proches puissent se mettre en route concrètement avec un maximum de cartes en main. Nous avons ainsi rencontré deux élèves cette année.

Comme nous le disions l'année dernière, nous continuons de remarquer une augmentation des nouvelles demandes de jeunes sortants ou proches de la sortie de l'école auprès de notre service. Cela fait certainement suite à la visibilité de notre service dans ces écoles d'enseignement spécialisé.



Visites de services et rencontres de professionnels et de témoins



Débriefing et animation de groupe

✓ La participation à des groupes de travail, des plateformes :

- Le « dynamisme social » à Lessines
- La « concertation sociale » à Ath
- Les « Toc Toc zateliers », groupe rassemblant différents services d'Ath proposant différents ateliers de loisirs, projets (pour nous : le potager bio collectif) et où nos usagers participent également à certains ateliers, notamment les ateliers « djembé » et « expression artistique ». Concernant l'expression artistique, nous demandons l'intervention d'une animatrice via le service Hainaut Culture de la Province.
- Organisation d'une permanence « logement » initiée par le CLAC (Collectif Logement Ath Citoyen) dont le SAPHA fait partie.
 Cette permanence se déroule chaque jeudi matin dans un espace mis à disposition par la ville. C'est un espace ouvert où chacun peut se présenter en vue d'une recherche logement, d'informations sur ses droits et devoirs en tant que locataire, propriétaire. Chaque service participant met à disposition un travailleur de manière régulière afin de « tenir » cette permanence. C'est un nouvel outil dans les demandes au niveau du logement qui nous parviennent.

- Participation au groupe porteur pour la création d'un club psycho social à Ath (2 réunions puis sans suite à notre niveau).
 - Participation aux réunions du PCS de Mons dans deux groupes : l'axe insertion socio professionnelle et l'axe santé sociale.
 - Cette année, nous avons intégré le CCAEVM (commission de coordination des services qui viennent en aide aux enfants victimes de maltraitance). Cette commission souhaitait élargir ses travaux en y impliquant les services AViQ et, ce par l'intermédiaire de Delphine Delattre. Nous sommes 4 services AViQ (3 services jeunes et un service adulte, le nôtre). Il nous est apparu indispensable de pouvoir réfléchir à ces situations pas toujours faciles de parents ayant une déficience. Notre rôle est de les soutenir dans cette parentalité, de sensibiliser les services génériques au handicap mais de réfléchir également de manière pertinente à ce que tout le monde y trouve son compte et que les enfants puissent s'épanouir dans un cadre agréable et sécurisant.
- ✓ **Des rencontres inter sacs, la participation à des réunions de fédérations**
- Au niveau des 4 SACS (4 services d'accompagnement de la Wallonie Picarde) : création d'un groupe porteur avec l'Echelle (l'autre service d'accompagnement d'Ath), mixant professionnels et usagers afin d'organiser une journée découverte de la ville d'Ath en octobre 2017.
 - Réunions FISSAAJH (fédération d'employeurs) au niveau de l'assemblée de base du Hainaut (regroupant tous types de services) et au niveau de la commission milieu ouvert (regroupant les services en milieu de vie).
 - Réunions ASAH : Fédérations des services d'accompagnement Wallonie, Bruxelles).
- ✓ **Des rencontres, des présentations à d'autres services spécifiques ou généraux, à des écoles ...**
- Présentation du service à l'école secondaire Saint-François d'Ath aux classes de 5ème et 6ème option sciences sociales.
 - Nouvelle assistante du FOREM à Ath
 - Rencontre de l'équipe de l'Arbre à soi (hôpital de jour en santé mentale) lors d'une réunion d'équipe
 - Présentations de services dans diverses écoles de futurs professionnels du secteur : section aides familiales en promotion sociale à Dour, section assistant social en promotion sociale à Mons.
 - Présentation des 4 SAC'S de Mons lors de la journée à l'attention des écoles organisée par le service 16-25 « Amarrage ».
 - Présentation lors d'une séance de sensibilisation organisée par l'ASPH à Thulin
- ✓ **La participation à des colloques, des séminaires, des conférences ...**
- Intervention lors du « Focus Bientraitance » organisé par la Province en mars 2017 au Moulin de la Hunelle à Chièvres.
 - Intervention et participation au Colloque sur la transition (15/24 ans) organisé par le centre Arthur Reignier à Thuin

- Tenue d'un stand aux portes ouvertes de l'IFAPME qui souhaitait monter à leurs élèves la possibilité de collaborer avec des services extérieurs s'ils étaient en situation de handicap
- ✓ Organisation d'évènements ou participation à des évènements afin de se faire connaître du public
 - Participation à l'inauguration de l'hôpital de jour en santé mentale « l'Arbre à soi » à Ath, à l'anniversaire du Bric à Brac, club psycho social à Tournai.

4/DES EXPÉRIENCES PARTICULIÈRES



LE PROJET VICE VERSA

Ce projet est financé par l'AViQ dans le cadre de l'initiative spécifique « Activités citoyennes », la convention a été prolongée jusque fin 2018. Le détail de ce projet se trouve donc dans le dernier rapport intermédiaire remis à l'AViQ en février 2018.

En résumé, notre projet Vice Versa se compose de deux axes :

➤ Axe 1 : La coordination d'activités citoyennes

Ce premier axe consiste à étoffer et diversifier les réponses que la communauté peut apporter aux demandes de volontariat des personnes en situation de handicap et à proposer un accompagnement personnalisé lors de la concrétisation de celles-ci.

Sous le terme « coordination », on retrouve les actions :

- ➡ d'accompagnement individuel ou accompagnement collectif des volontaires.
- ➡ d'accompagnement de la structure accueillant ce ou ces volontaires.
- ➡ de sensibilisation et de mise en réseau.

Il s'agit ici de se faire rencontrer l'offre de volontariat (une personne souhaite devenir volontaire) et la demande de volontariat (une association souhaite trouver des volontaires). Concrètement, l'accompagnement des 2 parties se fait au travers de la mise en place d'apprentissages, d'outils, de réunion d'évaluations, ...

En 2017, 31 personnes ont trouvé ou ont poursuivi leur volontariat, de manière individuelle, au sein de 21 associations différentes.

Trois autres personnes continuent à participer aux chantiers de gestions naturelles organisés par l'asbl CRASEN (Comité de la région d'Ath pour la sauvegarde de l'environnement naturel) une fois par mois.

➤ Axe 2 : La création d'activités citoyennes

Le SAPHA propose également 3 projets où des volontaires peuvent s'investir en fonction de leurs envies et de leur rythme.

➡ A Mons, le groupe témoins

Le SAPHA, par le biais des témoignages, cherche à sensibiliser, informer et interpeller la communauté dans son ensemble autour des questions relatives au handicap. Pour ce faire, nous faisons régulièrement appel à des témoins en situation de handicap pour qu'ils puissent parler de leurs expériences.

Pour citer quelques exemples :

En 2017, nous avons été sollicités par la direction de l'école d'enseignement spécialisé « La Clairière » à Wasmes, pour intervenir dans le cadre de leur journée « portes ouvertes ». Deux témoins nous ont accompagné pour notre présentation de service et ont ainsi pu parler de leurs parcours dans la vie « active » élargissant ainsi la vision des possibles pour « l'après-école ».

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous sommes également intervenus au « Plat-Rie » dans le cadre de la journée de formation à destination des professeurs. Ceux-ci se sont rendus sur deux lieux de volontariat où deux témoins ont ainsi pu expliquer en quoi consistait leur volontariat et ce que cela représentait pour eux, un autre a reçu les professeurs dans son logement pour leur expliquer les aides auxquelles il a eu accès et comment se passe sa vie au quotidien.

Deux témoins bénéficiant de services d'aides familiales nous ont accompagnés lors d'une présentation de service à des futures aides familiales. Elles ont ainsi pu expliquer la demande faite à un tel service, l'implication avec les avantages et les inconvénients, l'entrée dans leur intimité, la collaboration avec le service d'accompagnement, ...

Une séance « SAPHA'Témoigner » a également pu avoir lieu fin de l'année 2017 sur le thème des loisirs. Ces séances poursuivent toujours les mêmes objectifs à savoir ;

- proposer un espace d'échange d'expériences
- informer sur les services qui existent
- sensibiliser les publics aux différents parcours
- objectiver le regard sur la personne en situation de handicap.

Point important de l'année 2017, une brochure explicative du groupe témoins a été réalisée.



Sensibiliser, informer et interpeller par le biais du témoignage

➤ Ath, le potager bio collectif

Ce projet existe depuis 2007 au SAPHA et a été intégré, depuis 2013, au projet Vice-Versa dans le cadre de l'Initiative spécifique « Activités Citoyennes » de l'AViQ.

Des volontaires de tous horizons viennent chaque mardi après-midi entretenir ce potager biologique afin de l'ouvrir au public et être témoin des possibles dans ce domaine.

Cette année, **11 volontaires** se sont investis dans le projet : certains reconnus dans le projet Vice Versa, d'autres via le SAI le Rebond ou encore des personnes issues d'horizons divers et variés.

En 2017, **41 séances** ont été organisées au sein du potager.

L'année 2017 a été riche en festivités : tout d'abord, l'Asbl Crasen a fêté ses 45 ans d'existence en mai. L'occasion d'accueillir plusieurs associations actives au niveau de la sauvegarde de l'environnement naturel. Plus de 250 visiteurs ont, notamment, pu voir le potager bio collectif et entendre les explications données par les volontaires. Ensuite, les volontaires étaient décidés à tirer un maximum parti du travail réalisé en mai pour rouvrir ses portes en septembre dans le cadre des Portes ouvertes de Nature et Progrès. Cette journée, de plus petite envergure, a quand-même attiré environ 80 personnes. Un public différent du mois de mai, plus intéressé par le jardinage biologique en lui-même.

Durant cette année également, les volontaires qui le souhaitaient ont pu visiter la ferme « Nos Pilifs » à Bruxelles.



Les 45 ans de l'asbl CRASEN
Mai 2017





Journée Portes ouvertes ...
Septembre 2017

DANS LE CADRE DES PORTES OUVERTES DE

LE POTAGER BIO COLLECTIF DU CRASEN FÊTE SES 10 ANS

Dimanche 24 septembre 2017
DE 10h À 17h

Situé au Bassin Nérie, ancienne piscine communale d'Ath, recouvert de ses toitures vertes naturelles depuis 1998 (gérée par l'ASBL CRASEN), ce potager se veut être l'épave d'un jardinage biologique et accessible à tous (sans activités, sacs surélevés...)

de 10h à 17h
Visite du potager et présentation des outils pour le jardinage par le SAPH

de 10h à 17h
Comment bien composer ? par les guides compositeurs PALLE

à 10h et à 14h
Visite guidée de Sapha Ath par les membres du CRASEN

à 11h et à 15h
Développement et implications du compost par les membres du CRASEN

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ

068 764 63 88
sophie.dusoulier@sapha.be



➔ A Ath, le coin soupe

Le coin soupe a ouvert ses portes en avril 2013 dans le cadre des activités citoyennes. Chaque jeudi midi, jour du marché à Ath, une équipe de 4 volontaires concocte une soupe fraîche, de saison afin de permettre au tout public de venir la déguster dans un lieu propice aux rencontres et aux discussions.

Le coin soupe est ouvert à toute personne désirant partager un moment convivial, déguster une soupe ou encore rencontrer d'autres personnes.

En 2017, 31 coins soupe ont été organisés réunissant en moyenne une trentaine de clients.

Vu le déménagement de nos locaux et le retard des travaux, le coin soupe a fermé durant juillet –août comme d'habitude mais n'a pu rouvrir ses portes qu'en octobre. Les habitués attendaient avec impatience la réouverture. En février, notre télévision communautaire « No Télé » a réalisé un reportage sur le coin soupe dans le cadre de leur émission culinaire « Délices et Tralala ».



Reportage sur le coin soupe dans
l'émission « Délices et tralala »

LE PROJET LOGEMENT ENCADRE NOVATEUR : « Stages à l'autonomie à la carte »

Ce projet est financé par l'AViQ dans le cadre de l'initiative spécifique « Logement encadré novateur », depuis fin 2017, nous n'avons plus de convention, nous sommes en attente du nouvel arrêté. Le détail de ce projet se trouve donc dans le dernier rapport intermédiaire remis à l'AViQ en février 2018.

Le travail que nous réalisons dans le cadre de ce projet vise à favoriser l'autodétermination des personnes et le choix d'un lieu de vie en connaissance de cause.

L'approche que nous proposons dans le cadre de ce projet présente plusieurs spécificités par rapport au travail d'accompagnement réalisé habituellement par notre service :

- Elle s'adresse tout d'abord à un public particulier : des personnes qui vivent en famille et qui souhaitent trouver une formule d'habitat adapté à leurs besoins.
- Le « stage à l'autonomie à la carte » consiste à donner, à la personne, la possibilité de réaliser un séjour de courte durée (durée de la période libre, de 2 nuits jusqu'à quelques semaines, possibilité de réaliser plusieurs séjours) dans un studio complètement aménagé et dans lequel la personne peut expérimenter la vie en autonomie dans des conditions réelles. L'objectif étant que cette expérience lui serve à vérifier si ce mode de vie lui convient et à prendre conscience des apprentissages qu'elle devra ou non réaliser ou encore des aides dont elle aura éventuellement besoin si elle décide de vivre seule.

Notons que donner la possibilité à une personne de réaliser un séjour de courte durée dans un studio ou lui apprendre à réaliser des actes de la vie quotidienne qu'elle veut pouvoir faire quand elle habitera dans son logement (faire la cuisine, le nettoyage, ...) nécessite que le service ait à sa disposition un lieu pour cela. C'est pourquoi l'intervention financière que nous avons demandée à l'AViQ couvre principalement les frais locatifs des studios (un à Mons et un autre à Ath). Le SAPHA développe son action sur ses deux sites d'exploitation, chacun couvrant son propre territoire mais partageant une philosophie, une méthodologie et une direction commune.

Si la réalisation d'un stage à l'autonomie est un axe central de notre méthodologie, celle-ci ne se limite pas à cela. Suite au stage à l'autonomie, tout un accompagnement est proposé à la personne pour lui permettre d'intégrer l'habitat de son choix (apprentissage, travail avec le réseau, accompagnement dans la recherche d'un logement et les démarches administratives...). Encore ici, la spécificité de notre travail réside dans les actions communautaires que nous menons afin d'augmenter les réponses que la société peut donner aux besoins de ces personnes qui souhaitent vivre seules mais dans certaines conditions : partenariat avec des services d'aide aux personnes, partenariat avec l'APL « A toi Mon toit » afin de permettre la mise sur pied de solutions alternatives, innovantes et répondant au plus près aux attentes et besoins des personnes accompagnées.

Notons enfin que les axes d'intervention du SAPHA dans le cadre du projet LEN sont exclusivement individuels.

En 2017, **14 stagiaires** sont passés par le studio pour un total **de 150 nuits** (nombre de nuitées doublé par rapport à 2016). Durant cette année, nous avons **accompagné au total 23 personnes** dans le cadre de ce projet.

Le stage à l'autonomie à la carte nous démontre encore cette année toute son utilité. Au-delà des personnes que ces essais confirment dans le choix de vie en autonomie, les stages permettent également à d'autres de se confronter à la réalité et à pouvoir relativiser certains « fantasmes » de vie qui ne tiennent pas forcément compte de leur motivation quotidienne à pouvoir se mettre en mouvement et à prendre les choses en mains.

Ce projet est ouvert à des personnes présentant tous types de handicap. Cela nous permet, ainsi qu'à la personne, de chercher des solutions même si celles-ci ne sont pas applicables aux logements que nous louons. Nous réfléchissons, avec la personne, aux aménagements possibles et/ou à prévoir dans le futur logement pour vivre sereinement et en sécurité (par exemple, les systèmes d'alarme incendie visuels pour les malentendants, la télé vigilance pour une personne épileptique, tous les systèmes d'aides notamment en cuisine pour les déficients visuels, ...). Cela implique des recherches et l'établissement de nouveaux partenariats.

Stage à l'autonomie « A la carte »



Observations et apprentissages à la vie en autonomie...

PROJET « RENC'AUTRES » subventionné par CAP 48 et la Wallonie.

En 2016, nous avons obtenu une subvention de la part de CAP 48 et de la Wallonie pour un projet que nous avons appelé Renc'Autres. Cette subvention nous est accordée pour 24 mois (01/09/2016 au 31/08/2018), elle prend en charge un salaire à mi-temps mais aucune charge de fonctionnement.

Cette année 2017 a débuté avec la passation d'un outil mis au point par le service d'orthopédagogie de l'UMons. En effet, nous leur avons sous-traité l'analyse des besoins et la mise en place de cet outil. De janvier à mars, les deux équipes ont travaillé de concert pour faire passer cet outil à un échantillon de 24 personnes. Cette expérimentation nous a confortés dans l'idée que notre projet répondait bien à une demande, il fallait maintenant passer à l'action.

Fin avril, l'UMons a rendu son rapport finalisé, ce qui nous a permis de travailler plus concrètement à la mise en place du plan d'action. Un rapport intermédiaire a été remis à CAP 48 et à la Wallonie pour accord.

Dans ce rapport, nous décrivions le plan d'action suivant :

- Ouverture d'un espace convivial à raison d'une fois par semaine durant l'après-midi. Cet espace est ouvert à tous mais l'information est essentiellement diffusée à la personne en situation de handicap. L'entrée est libre d'accès, les personnes vont et viennent, restent 5 minutes ou 3 h comme il leur plait.
- Mise en place de l'agence : il s'agit de proposer aux personnes de remplir une fiche profil reprenant leurs coordonnées et pourquoi ils souhaitent rencontrer des personnes (discuter, sortir, s'embrasser, se tenir la main, se toucher ou avoir des rapports sexuels). Toutes ces données sont mises dans notre ordinateur et, lorsque des profils correspondent, nous les mettons en contact.
- Organisation de deux soirées dansantes.

Le 6 septembre, nous avons inauguré l'ouverture de cet espace convivial en invitant les personnes de l'échantillon. Dans un premier temps, nous avons démarré cette action dans un local mis à disposition gracieusement par l'asbl « Pourquoi pas toi ». En octobre, nous avons eu l'opportunité de louer un espace dans le Foyer St Nicolas de Mons situé au 116 de la rue d'Havré. Il s'agit d'une salle que nous pouvons investir une fois par semaine ; à côté de cela, nous avons un bureau, disponible en permanence qui nous permet d'organiser les réunions et d'autres rencontres avec quelques personnes. Le bureau peut également être mis à disposition de deux personnes qui souhaitent faire plus ample connaissance dans un lieu neutre.

En octobre également, nous avons mis en place le comité, nous souhaitons que les personnes en situation de handicap participent à l'élaboration et l'évaluation de ce projet. Chaque mois, nous organisons donc une rencontre avec 6 personnes et les 4 membres de l'équipe. C'est lors d'une de ces réunions qu'a été voté le nom de cet espace convivial « Le Local ».

Nous avons une fréquentation moyenne de 12 personnes chaque mercredi, nous espérons que l'hiver passé et le bouche à oreille faisant son effet nous augmenterons quelque peu. Nous avons également une dizaine d'inscriptions à l'agence.

Nous allons planifier notre 1^{ère} soirée pour le premier trimestre de 2018.

Nous envisageons de nous rendre au Salon En Vie d'Amour de Namur pour partager ce projet dans son ensemble.

Présentation du projet ...



Envie de faire des rencontres ?
REJOINS-NOUS
Tous les mercredis de 14h à 18h30

Au local

116 rue d'Havré - 7000 Mons
0471/ 95 31 39

Un lieu convivial
Tu viens, tu passes du temps, tu fais des rencontres.
Chaque mercredi entre 14h et 18h30

Une agence
Pour t'aider à faire des rencontres (amicale ou autres)

Des soirées/après-midi dansantes

« Le Local » un espace de rencontres et de convivialité...



Réunion du comité



6/PISTES DE RÉFLEXION, PROPOSITIONS...

- En 2018 deux grands changements devaient se formaliser, à savoir :
 - Au niveau de l'emploi, toute la politique APE était en voie de réforme. Celle-ci s'est toutefois vue annulée suite au changement de gouvernement en Wallonie, mi 2017.
 - Au niveau de notre législation AViQ, notre secteur devait voir appliquer un nouveau décret, présenté et travaillé en 2017 pour être effectif au 01/01/2018. Ce travail a pris du retard et les choses devraient se mettre en place courant 2018. A noter que, en attendant, cela a une certaine incidence sur la gestion administrative et surtout financière de notre SAC.
Dès à présent, nous savons qu'il nous faudra « bricoler » et nous adapter aux conséquences de cette « gestion » politique.
Pour autant, si les choses se concrétisent comme nous le laissent entendre nos organismes de tutelle, cette réforme devrait nous permettre une gestion plus harmonieuse et simplifiée.
A CONFIRMER !
- Travail sur le futur de notre ASBL et de ses deux services : depuis deux ans, nous avons entrepris au sein de l'ASBL Compagnons un travail d'analyse en vue de dégager les pistes essentielles de développement stratégique.
Cela s'est fait dans un premier temps avec l'intervention d'un organisme externe, selon un processus en plusieurs étapes au cours duquel l'ensemble de ce qui constitue l'association, conseil d'administration et personnel, a été activement impliqué.
Quatre grandes thématiques de travail ont été retenues, portés par 4 groupes de professionnels, qui vont opérationnaliser les priorités retenues.
En parallèle, un travail a également été entrepris par le C.A. et les directions/responsables de service pour opérationnaliser la future gestion/direction des deux services, ceci dans la perspective du départ du directeur actuel du SAPHA prévu début 2019.
- Comme déjà évoqué dans la présentation du service, le SAPHA à Ath a intégré de nouveaux locaux en juillet 2017, plus spacieux, plus accessibles et fonctionnels. Ce qui lui permet de poursuivre et développer ses différentes missions et activités.



1/INTRODUCTION

Depuis le premier mars 2011, l'asbl Compagnons est agréée comme Association de Promotion du Logement (APL) et a ainsi créé le service *A toi Mon toit*.

En 6 années de fonctionnement, le service a évolué et ancre progressivement mais durablement son action locale dans le domaine de l'accompagnement de projets d'habitats groupés solidaires.

Si *A toi Mon toit* est un service à part entière, avec un projet pédagogique, une équipe et un mode d'organisation spécifique, il garde également des liens étroits avec le SAPHA avec lequel il a renforcé les synergies en 2017.

Notre service est amené à beaucoup évoluer durant les prochaines années, et son parc de logements à s'étoffer. 2017 fut en effet encore une année résolument tournée vers l'avenir.

2/L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL CHEZ A TOI MON TOIT

2

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'accompagnement social individuel est formalisé par un « contrat » qui précise les objectifs travaillés et la nature de l'accompagnement. Il est particulier à chaque ménage, en fonction de ses besoins et demandes ; il est toujours évolutif et souvent multidimensionnel.

Le service a accompagné 21 ménages dans le cadre d'un « contrat d'accompagnement » en 2017.

- **En habitat groupé ATMT**

Il s'agit de personnes qui vivent dans un habitat groupé géré par le service, ou qui en ont le projet.

Pour certains de ces ménages, l'habitat groupé correspond à un choix de vie sur le long terme. L'accompagnement social évolue au fil des mois, voire des années, en fonction des demandes ponctuelles ou récurrentes des ménages.

Pour d'autres, il s'agit d'une formule transitoire qui leur permet de stabiliser leur situation avant une réorientation. Ici, l'accompagnement est généralement nettement plus intensif.

☞ Contrat d'accompagnement avec **17** personnes/ménages en 2017.

- **En logement de répit ATMT**

Dans nos trois « logements de répit », les personnes confrontées à de grosses difficultés de logement nécessitant une réponse urgente, peuvent reprendre pied pendant plusieurs mois. Durant cette période, un accompagnement intensif, souvent couplé à la mise en place d'une épargne, vise à leur permettre de retrouver une solution de logement plus stable.

☞ Contrat d'accompagnement avec **3** personnes/ménages en 2017.

- **En dehors d'un logement ATMT**

Le service ne dispose malheureusement pas d'un parc de logements suffisant pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées. Dans certaines situations, nous pouvons néanmoins proposer au ménage en demande une forme de coaching, généralement pour l'aider dans sa recherche d'un logement. Il peut également s'agir de personnes qui sont passées par un séjour en logement de répit et qui continuent à faire appel au service.

En dehors de ces accompagnements qui s'inscrivent dans la durée et qui nécessitent qu'une véritable relation de travail en confiance puisse s'établir, le service informe, conseille, aide et réoriente de nombreuses personnes en difficulté de logement.

☞ Un tel travail, qui n'est pas forcément formalisé par un contrat d'accompagnement, a été réalisé avec **27** ménages en 2017.

Dans toute une série de situations également, une réorientation se fait par téléphone.

Profil des 21 ménages accompagnés contractuellement par le service en 2017

Sexe	Age	Localité	Composition ménage		Origine revenus	Date début acc	Date fin acc	Type logement de	
			Adultes	Enfant s				Habitat groupé	Log. répit
F	66	Mons	1	0	ONP	22/03/11	en cours	x	
F	43	Mons	1	0	MAS	11/07/11	en cours	x	
F	61	Mons	1	0	CPAS	24/02/13	en cours	x	
H	53	Mons	1	0	Chôm.	24/02/13	en cours	X	
F	50	Mons	1	0	CPAS	16/04/13	en cours	X	
F	64	Mons	1	0	CPAS	8/08/13	en cours		
F	77	Brugelotte	1	1	ONP	25/10/13	31/08/17	X	
F	67	Mons	1	0	ONP	11/04/14	30/04/17	x	
F	61	Mons	1	0	MAS	27/02/15	en cours	x	
F	55	Ath	1	0	Salaire	30/11/15	31/01/17		x
H	70	Mons	1	0	ONP	10/03/16	en cours	x	
F	55	Mons	1	1	Chôm.	15/9/16	en cours		x
F	52	Ath	1	1	Salaire	16/01/17	en cours	X	
H	65	Ath	1	0	MAS	12/01/17	en cours	X	
H	48	Chièvres	1	0	CPAS	13/01/17	en cours	X	
F	39	Chièvres	1	1	Salaire	13/01/17	en cours	X	
F	68	Chièvres	1	0	ONP	21/02/17	en cours	X	
H	62	Ath	1	1	Salaire	9/03/17	en cours		X
H	37	Mons	1	0	CPAS	12/09/17	en cours	X	
F	47	Ath	1	1	MAS	12/09/17	31/12/17		
F	30	Chièvres	1	2	Chôm.	18/12/17 en cours		x	

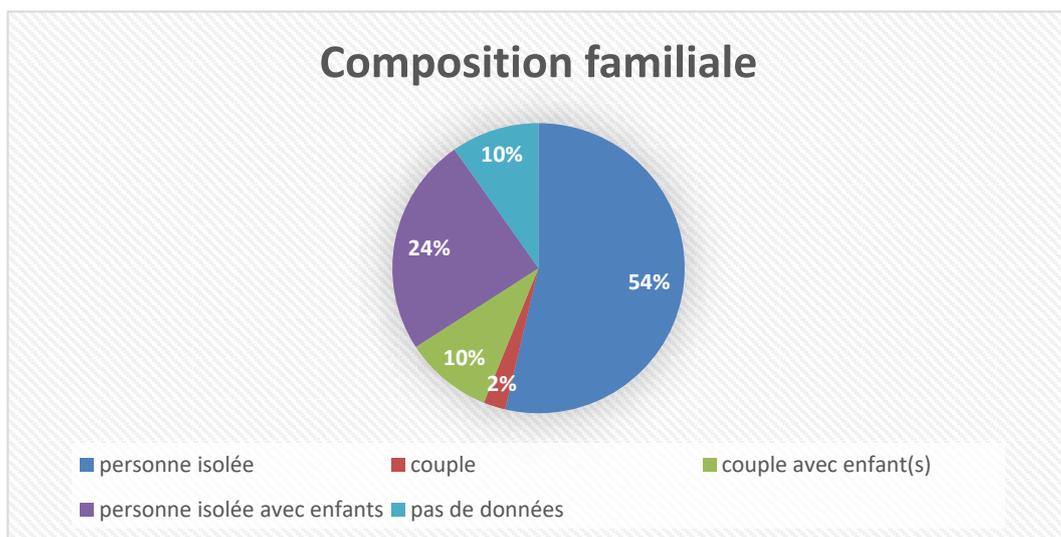
Commentaires :

La majorité des ménages que nous accompagnons se compose d'une seule personne (majoritairement des femmes), avec une moyenne d'âge assez élevée, soit de 56 ans.

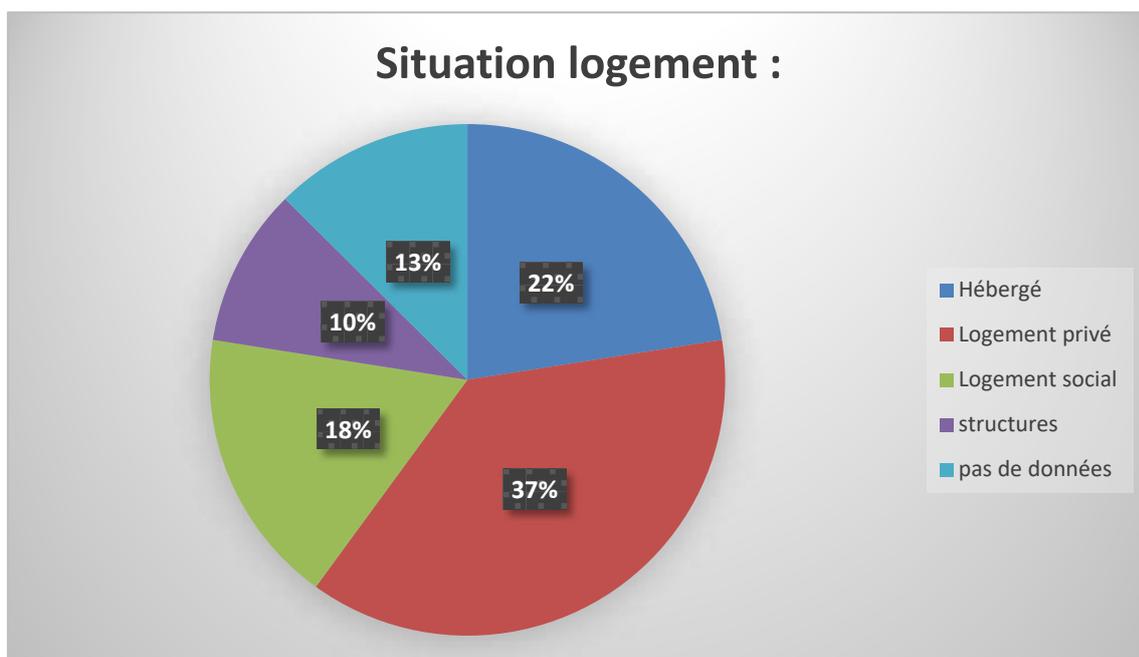
Le profil-type des ménages accompagnés évolue cependant avec la diversification de notre parc locatif.

20 ménages sur les 21 ont des revenus précaires (au sens de l'art 1^{er} 29° du CWLHD).

En 2017, 40 « nouveaux ménages » se sont adressés au service pour une demande de logement. La majorité d'entre eux ont été réorientés. Les quelques graphiques ci-dessous dressent le profil de ces nouvelles demandes :



La situation de logement de ces ménages au moment de la demande est la suivante



Les motivations qui amènent le ménage à nous contacter sont, de manière générale liées à un des facteurs suivants :

- Le logement qu'elles occupent actuellement est inadapté (trop petit, trop grand, surpeuplé, trop cher...) (30%)
- Les personnes portent un intérêt spécifique pour l'habitat groupé et recherchent un projet d'habitat alternatif (32%)
- Leur logement est insalubre (15%)
- Les personnes recherchent activement un nouveau logement (fin de bail qui approche ...) (10%)
- Autre ou pas de données (13%)

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec le SAPHA et son projet de « logement encadré novateur », A toi Mon toit a participé à l'accompagnement de 5 personnes durant leur « stage à l'autonomie à la carte ».

Un stage à l'autonomie, c'est une expérience – limitée dans le temps (quelques jours, quelques semaines) – renouvelable autant que nécessaire – de vie autonome dans un appartement entièrement équipé – à Ath ou à Mons – durant laquelle une personne en situation de handicap peut tester la vie autonome.

Durant son stage, la personne demandeuse expérimente concrètement le fait de vivre seule. Grâce aux observations précises et structurées des accompagnants du SAPHA, et ce dans un maximum d'aspects du quotidien (courses, ménage, gestion du budget, hygiène...), la personne peut se rendre compte de ses points forts et de ses difficultés. L'objectif étant, pour cette dernière, de préparer au mieux sa future vie autonome en vue de maximiser ses chances de réussite.

A toi Mon toit agit en tant que tiers dans l'expérience, en prenant la casquette du propriétaire (convention d'occupation, état des lieux etc).

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

L'accompagnement de groupes d'habitants est au cœur de la démarche d'A toi Mon toit.

Il poursuit différents objectifs, dont certains sont tournés exclusivement vers le groupe d'habitants...

- Offrir des espace-temps de rencontre conviviaux entre habitants
- Promouvoir le partage d'expériences ainsi que l'échange de services et de savoirs
- Réduire les dépendances des uns et des autres en s'appuyant sur la complémentarité des profils et des compétences
- Renforcer l'estime de soi des ménages en situation précaire en leur permettant de s'investir dans un projet commun, de le gérer et le faire fonctionner collectivement
- Stimuler l'intelligence collective

Et d'autres visent un rayonnement plus large...

- Contribuer à donner une image positive et dynamique des habitants de logements publics

- Favoriser la rencontre, l'interconnaissance et le tissage de liens sociaux entre personnes venant d'horizons différents

Concrètement, cet accompagnement collectif se déroule de diverses manières :

- Dans le cadre de temps de réunions formels. Ces temps sont animés par un membre de l'équipe. Un compte-rendu de réunion est rédigé de manière systématique.

Ex : Travail collectif sur les outils de fonctionnement des groupes (charte, ROI etc) ; prise de décisions qui concernent le groupe etc



*Rédaction de la charte de l'Habitat groupé du « 15 » à Ath
Première animation autour de la notion de valeurs
22/02/2017*

- Lors de chantiers de travaux en lien avec l'habitat. La majorité de ces chantiers sont également ouverts au quartier afin de créer du lien social.

Ex : Chantiers d'aménagement du jardin partagé, chantiers de peinture dans les logements etc



*Premier défrichage dans le jardin partagé
du « 15 »
18/03/2017*



*Chantier peinture
dans les
logements
10/2017*



*Petite pause dans le jardin partagé du « 15 »
17/05/2017*

- Via la gestion de projets « de quartier » dans lesquels les habitants sont impliqués activement. Ceci selon les opportunités qui s'offrent à nous, les centres d'intérêts des habitants et les sollicitations du réseau. Nous veillons en effet à décroisonner le travail social en permettant la rencontre de secteurs tels que "le logement" - "la cohésion sociale" - "la culture" - "l'environnement"...

Ex : Création d'un jardin partagé, d'un compost de quartier...



Présentation des projets qui se développent à la rue de l'hôpital à Chièvres
 Habitat groupé intergénérationnel/Jardin « ecollectif » / Animations diverses :
 compostage de quartier, présentation d'outils de jardinage ...
 10/09/2017

L'habitat groupé correspond à un choix de vie librement consenti par ses habitants et se construit sur des valeurs qui sont explicitées d'emblées de manière à être partagées et pratiquées par l'ensemble des occupants des lieux.

Ces valeurs sont reprises dans les différents règlements d'ordre intérieur.

A titre d'exemple, à Chièvres :

- *La solidarité*

Le projet s'adresse à des personnes qui souhaitent connaître leurs voisins, partager certains espaces et certains moments avec eux, recréer du lien social, s'entraider et vivre de manière solidaire.

Il est important que chacun puisse veiller à la convivialité des lieux et au respect des autres habitants (éviter toute forme de nuisance, respecter l'intimité et la vie privée, rester discret dans les parties communes...).

- *La mixité*

Le bâtiment est composé de 4 logements distincts, pour 4 ménages.

Les logements sont susceptibles d'accueillir tant des familles que des personnes seules ou des couples.

Un logement est réservé à une personne âgée. Les deux logements familiaux sont réservés à des mamans seules avec leurs enfants.

Vivre dans cet habitat groupé, c'est accepter la différence et croire aux richesses de la diversité.

C'est aussi pouvoir se parler et s'adapter aux contraintes et réalités des uns et des autres.

- *La participation*

La bonne gestion des espaces communs nécessite que les habitants s'approprient leur logement et qu'ils s'impliquent dans le projet.

Si chaque ménage occupe son logement comme il le souhaite, il participe aussi activement à la vie de l'habitat et aux décisions qui concernent le groupe.

Cette participation se traduit notamment par des chantiers d'aménagement ou d'entretien du jardin et/ou du bâtiment, la cogestion des espaces partagés (buanderie...), l'organisation d'évènements divers etc.

Ceci bien sûr en tenant compte des possibilités, ressources, centres d'intérêts et limites de chacun.

- *L'ouverture sur le quartier*

L'habitat groupé n'est pas un espace de repli sur soi.

Le jardin partagé ouvert au quartier est au cœur du projet d'habitat. Le service et les habitants veillent, par diverses actions, évènements et attitudes à encourager au maximum le partage harmonieux de cet espace vert avec le voisinage.

3/LA GESTION DE BÂTIMENTS ET LA CRÉATION DE LOGEMENTS

Parce qu'il est essentiel pour nous de participer activement à l'augmentation du nombre de logements de qualité à prix abordables pour des ménages disposant de faibles revenus, notre service assume la gestion technique, administrative et financière de plusieurs bâtiments.

En 2017, notre APL est gestionnaire de 17 logements répartis dans 6 bâtiments,

Cette gestion est

Technique : Réalisation des états des lieux, commande et suivi de travaux (entretien, réparations etc), relais vers les propriétaires et les fournisseurs (énergies...) etc

Administrative : Rédaction, adaptation, enregistrement des conventions, baux et mandats, rédactions de contrats et règlements, gestion des allocations loyer (ALLOC) et des labellisations, démarches vers le SPF Finances pour les exonérations et réductions de précompte, assurances, gestion des litiges (locataires /propriétaires) jusqu'au recours en justice si nécessaire, etc

Financière : Suivi des loyers, indexations, gestion des provisions de charges et débours, gestion des impayés, etc.

A toi Mon toit a géré en 2017 trois habitats groupés solidaires, 1 habitat kangourou et 3 logements de répit.

LES HABITATS GROUPEES



Propriétaire : FLW (mandat de 15 ans)

Type de logements : Ancien couvent réhabilité en habitat groupé comprenant :

- 1 appartement d'une chambre pour une personne à mobilité réduite
- 1 logement communautaire intergénérationnel 3 chambres (pour 3 personnes)
- 4 studios pour 1 personne

Le bâtiment est attenant à nos bureaux.

Projet : Habitat groupé solidaire pour 8 personnes isolées

Loyers locataires : De 195 à 310 € (4 logements / 8 bénéficient d'une Alloc)

Type de bail ou convention :

Baux classiques longue durée dans les appartements

Conventions temporaires dans l'habitat communautaire

Perspectives :

Le projet se poursuit...



Propriétaire : Privé (mandat de 15 ans)

Type de logements : Grande maison de maître avec parc intérieur, transformée progressivement en habitat groupé. Le bâtiment comprend :

- nos bureaux partagés (SAPHA et A toi Mon toit)
- 1 logement d'une chambre adapté pour une personne à mobilité réduite

- 1 logement de 2 chambres

4 autres logements sont actuellement encore en travaux :

- 1 logement d'une chambre
- 2 logements de 2 chambres
- 1 logement de 3 chambres

Projet : Habitat groupé solidaire pour 6 familles aux profils variés (personne à mobilité réduite, femmes seules avec enfants, famille de réfugiés etc)

Loyers locataires : De 299 à 417 € (Alloc déduite)

Type de bail ou convention :

Baux classiques d'un an renouvelable

Perspectives :

Deux nouveaux logements devraient être disponibles pour l'été 2018 ; les 2 derniers courant 2019...



Propriétaire : CPAS (bail emphytéotique de 27 ans)

Type de logements : Ancien hospice de Chièvres réhabilité via des prêts et subventions du Fonds du Logement pour y créer 4 logements :

- deux logements familiaux (3 chambres) pour des familles monoparentales

- deux logements d'une chambre, dont un est réservé pour un aîné

Projet : Habitat groupé solidaire intergénérationnel avec jardin partagé ouvert au quartier

Loyers locataires : De 260 à 360 € (pas d'Alloc)

Type de bail ou convention :

Baux classiques d'un an renouvelable

Perspectives :

La rénovation se termine avec une entrée des locataires programmée au printemps 2018.



Propriétaire : Privé (mandat de gestion se terminant le 31.08.17)

Type de logements : Maison unifamiliale scindée en deux logements distincts

- un logement de 2 chambres à l'étage (géré par le propriétaire)
- un logement d'une chambre au rez-de-chaussée, réservé pour un aîné (géré par l'APL)

Projet : Habitat kangourou.

Loyers locataires : 400 €

Type de bail ou convention :

Bail de courte durée.

Perspectives :

Le mandat de gestion n'a pas été renouvelé à son terme, de commun accord avec le propriétaire. Ceci pour 2 raisons principales :

- Loyer de base trop élevé pour notre public, ceci indépendamment de la grande qualité du logement.
- Le fait de ne pas disposer d'un mandat pour l'ensemble de la maison (pour un des deux logements uniquement) ne nous permet pas d'accompagner comme il se doit la dynamique collective.

LES LOGEMENTS DE RÉPIT



Propriétaire : FLW (mandat de gestion d'un an renouvelés régulièrement)

Type de logements : Appartement d'une chambre

Loyers locataires : 250 €

Type de bail ou convention :

Convention d'occupation précaire.

Perspectives :

Le mandat de gestion se terminera avec le départ de la locataire car le bien doit être entièrement rénové par le FLW.

2017

RAPPORT D'ACTIVITES

COMPAGNONS
asbl



Siège social de l'association : 8, Square Roosevelt à 7000 Mons

N° d'entreprise : 439 845 807

UNE ASBL ...DEUX SERVICES !



Née en 1989, l'asbl Compagnons crée le S.A.P.H.A (service d'accompagnement pour personnes adultes en situation de handicap) en 1991 et A Toi Mon Toit (Association de promotion du logement) en 2011.



AU COEUR DE CES 2 SERVICES : UN ACCOMPAGNEMENT...

... relationnel : il se construit souvent dans le cadre de vie de la personne, ce qui renforce le lien d'intimité. Une relation de confiance mutuelle est indispensable, elle se construit de manière progressive.

... modulable : il s'adapte à l'évolution de la personne, à sa singularité. Il se construit « sur mesure » et prend des formes concrètes très différentes selon les besoins et projets de chaque personne.

... global : il peut concerner toutes les sphères de la vie (le logement, la santé, l'éducation, l'emploi...). En découle un indispensable travail en réseau.

La personne restant au centre et actrice de son projet.



Propriétaire : Privé (mandat de gestion de 3 ans, prolongé de 2)

Type de logements : Appartement d'une chambre

Loyers locataires : 250 €

Type de bail ou convention :

Convention d'occupation précaire.

Perspectives :

Le mandat de gestion se terminera mi-juillet 2018, le propriétaire souhaitant récupérer son bien dans le cadre de ses activités.



Propriétaire : FLW (mandat de gestion d'un an renouvelé)

Type de logements : Appartement de deux chambres

Loyers locataires : 345 €

Type de bail ou convention :

Bail d'un an.

Perspectives :

Le mandat de gestion se terminera théoriquement fin 2017.

LES NOUVEAUX PROJETS

Une convention a été signée avec l'asbl Décanat d'Ath concernant la rénovation programmée d'un bâtiment leur appartenant, en sollicitant les prêts et subventions du FLW.



L'objectif est de créer 6 logements, répartis sur trois paliers, soit trois « duos » :

Un logement familial + un logement d'une chambre pour une personne âgée ou handicapée.

Les travaux devraient commencer en septembre 2018.

4

4/PARTENARIAT ET RÉSEAU

Le service mène un travail communautaire via diverses actions de sensibilisation, d'interpellation ou d'information en partenariat avec d'autres services, mouvements et associations.

Compte tenu des sollicitations extérieures, de nos compétences et centres d'intérêt, de l'actualité, mais bien sûr aussi des ressources internes disponibles, nous veillons à participer au mieux aux dynamiques de réseau présentes sur notre territoire.

Le CLAC

Le Collectif Logement Ath Citoyen est une plateforme associative locale qui rassemble une dizaine de partenaires concernés, de près ou de loin, par le droit au logement pour tous.

En 2017, ce collectif a mis en place un système de permanences hebdomadaires de première ligne pour toute personne confrontée à un problème de logement.



Les permanences sont tenues à tour de rôle par les membres du collectif. A toi Mon toit participe activement à ce projet.

RAPEL ET FORUM ELIS

La quasi totalité des APL sont regroupées en fédération depuis 2011. Cette fédération (le RAPEL) se réunit en Assemblée Générale 2 fois par an.

Elle a pour objectif :

- De représenter les APL auprès des interlocuteurs publics et privés
- De promouvoir le soutien et le renforcement mutuel ainsi que la non-concurrence au sein du secteur
- De défendre le secteur
- De proposer divers services à ses membres : banque de données pédagogiques, juridiques etc, organisation de formations, ...

Deux permanents y travaillent actuellement (1,5 ETP).

Le 6 juin dernier, à l'invitation du RAPEL, le Ministre Dermagne rencontrait le secteur et profitait de l'occasion pour visiter notre habitat groupé à Mons.



Le Forum Elis, quant à lui, est coordonné par le Fonds du Logement et regroupe l'ensemble des APL. Il s'agit essentiellement de temps d'échanges d'informations entre le Fonds et les APL.

SÉANCES D'INFORMATION / FORMATIONS

En 2017, nous avons répondu positivement à deux invitations à témoignage :

- Le RAPEL (2/05/17) à Namur : Echange de pratiques sur le logement tremplin
- Ecole Européenne Supérieure en Travail Social de Maubeuge (17/10/17) : approches innovantes en matière de logement et d'habitat.

5/FONCTIONNEMENT DU SERVICE

En 2017, nous avons poursuivi, en étroite collaboration avec le SAPHA, une supervision externe visant notamment à anticiper certains changements organisationnels.

Les conclusions de ce travail réflexif nous ont amené à revoir, entre autres choses, la manière de nous organiser avec l'autre service de l'ASBL, le SAPHA.

Les dimensions liées aux financements et à la communication, tout comme certains aspects logistiques et administratifs sont maintenant envisagés de manière transversale pour l'ensemble de l'asbl, via une fonction de secrétariat commune.

L'équipe spécifique A toi Mon toit a cependant été renforcée en 2017, grâce à un partenariat avec la Plateforme pour le Service Citoyen. (www.service-citoyen.be).

Anaïs, assistante sociale de formation, en cours de master complémentaire, réalise en effet un service citoyen bénévole de 6 mois au sein de notre structure, et ce depuis novembre 2017. Une expérience très enrichissante et une rencontre inespérée pour renforcer l'équipe...

Au total, 5 personnes aux profils variés et complémentaires ont donc contribué au déploiement du service A toi Mon toit en 2017 :

- Annick Depratere, directrice, psychopédagogue de formation, 4/5 ETP.
- Renaud François, chargé de missions, assistant social, temps plein.
- Catherine Chenoy, secrétaire, enseignante de formation, temps plein pour l'asbl (dont 2/5 pour A toi Mon toit)
- Anaïs Boulenger, volontaire, assistante sociale, 4/5 ETP pendant 6 mois (novembre 2017 - mai 2018)
- Laurent Capieau, ouvrier polyvalent, ½ ETP pendant 3 mois, en renfort ponctuel pour le côté technique.

2017

RAPPORT D'ACTIVITES

COMPAGNONS
asbl



Siège social de l'association : 8, Square Roosevelt à 7000 Mons

N° d'entreprise : 439 845 807

UNE ASBL ...DEUX SERVICES !



Née en 1989, l'asbl Compagnons crée le S.A.P.H.A (service d'accompagnement pour personnes adultes en situation de handicap) en 1991 et A Toi Mon Toit (Association de promotion du logement) en 2011.



AU COEUR DE CES 2 SERVICES : UN ACCOMPAGNEMENT...

... relationnel : il se construit souvent dans le cadre de vie de la personne, ce qui renforce le lien d'intimité. Une relation de confiance mutuelle est indispensable, elle se construit de manière progressive.

... modulable : il s'adapte à l'évolution de la personne, à sa singularité. Il se construit « sur mesure » et prend des formes concrètes très différentes selon les besoins et projets de chaque personne.

... global : il peut concerner toutes les sphères de la vie (le logement, la santé, l'éducation, l'emploi...). En découle un indispensable travail en réseau.

La personne restant au centre et actrice de son projet.



www.sapha.be
www.atoimontoit.be



info@sapha.be
info@atoimontoit.be

Deux sites d'activités :

8, Square Roosevelt à 7000 Mons

15, Rue Gérard Dubois à 7800 Ath

SAPHA Mons 065/84 43 70

SAPHA Ath 068/64 63 88

A toi Mon toit 068/45 52 28

